

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 25 mai 2020

Séance Ordinaire 17 heures 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15

Date de convocation : **jeudi 14 mai 2020**

LE 25 mai 2020 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de TROCCHI Jean-marie, Maire.

PRESENTS : Jean-Marie TROCCHI, Bernard NEAU, Claude JIMENEZ, Agnès REY, Jean-Pierre PELLEGRINI, Bruno BAILLON, Alain MONTAY, Audrey RESSEGAIRE, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Jean-Hubert FERRET, Josée MORINET, Marie-Anne GUICHARD, Michelle JOLIVET, Léna LEMAITRE-JEAN, Jean-Christophe SIMON

REPRESENTES :

ABSENTS :

Secrétaires de séance : Bruno BAILLON

Délibérations du conseil:

DE 2020 21- Procès verbal de l'élection du Maire et des Adjoints

Secrétaire de séance : Bruno BAILLON

Assesseurs : Lena LEMAITRE - Audrey RESSEGAIRE

Election du maire : Jean-Marie TROCCHI, élu avec 15 voix

Election des adjoints :

1er adjoint : Bernard NEAU, élu avec 15 voix

2ème adjoint : Claude JIMENEZ, élue avec 12 voix

3ème adjoint: Agnès REY, élue avec 13 voix

4ème adjoint: Jean-pierre PELLEGRINI, élu avec 15 voix

DE 2020 22- Détermination du nombre d'adjoints à l'unanimité :

- **DECIDE** d'élire quatre adjoints (4)

La délibération concernant les taux des indemnités des adjoints sera prise au prochain conseil municipal

La séance est levée à 18h10

LE MAIRE
Jean-Marie TROCCHI

